

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

Longueville en fête



Colos apprenantes



Chemins de randonnées



Sommaire

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE P5

ÉVÉNEMENTS P9

ENFANCE ET JEUNESSE P10

ACTION SOCIALE P15

ENVIRONNEMENT P16

CULTURE ET CITOYENNETÉ P20

VIE MUNICIPALE P21



Événements
à ne pas manquer :

- ✓ Forum des associations et bourse aux articles de sport :
Dimanche 1er octobre de 10h à 17h
- ✓ Octobre Rose : Dimanche 8 octobre de 9h à 13h
- ✓ Journée de la terre : Samedi 14 octobre à 10h
- ✓ Armistice 1918 : Samedi 11 novembre à 9h30
- ✓ Repas des aînés : Dimanche 3 décembre



KARINE CHÉRENCEY

Engagée dans la vie municipale depuis 2008 comme conseillère à Saint-Pierre d'Autils, village dans lequel je suis née et où je réside avec ma famille depuis 2007, j'ai rejoint la liste menée par Antoine Rousselet en 2019, convaincue par sa vision pour la Chapelle-Longueville : au-delà de répondre aux seuls et nécessaires objectifs d'efficacité et de services à ses habitants, notre commune doit à nos 3 villages un avenir partagé, une dynamique commune dans le respect des identités de chacun d'entre eux.

Depuis 2019, sous l'impulsion d'Antoine Rousselet, l'équipe municipale s'est attelée à faire de cette volonté une réalité chaque jour plus tangible avec des réalisations déjà nombreuses sur l'ensemble des villages.

Antoine Rousselet a décidé de mettre un terme à son mandat de maire en juin dernier. Il s'en explique page 4. Je tiens à lui exprimer toute ma reconnaissance pour l'énergie et l'expertise qu'il aura déployées durant ces 4 années et pour son engagement constant pour notre commune qu'il poursuivra désormais en tant que conseiller ; mais également pour la qualité de notre collaboration et la confiance qu'il m'a accordée en tant que 1^{ère} adjointe lors de ces 3 dernières années.

Je suis désormais la maire de notre commune pour les trois années à venir suite à mon élection votée par le conseil municipal le 12 juin dernier. Je remercie les conseillères et conseillers pour leur confiance et leur engagement renouvelé.

Bien sûr je suis disponible pour vous recevoir afin d'échanger sur les sujets qui vous importent, vos problématiques ou tout simplement vous rencontrer. N'hésitez donc pas à solliciter un rendez-vous.

Aux charges inhérentes à tout mandat municipal et à toute action publique, nous devons également faire face aux craintes de dissolution de l'identité des villages historiques. Tantôt sous-jacentes, tantôt exprimées et compréhensibles mais parfois aussi irrationnelles. L'existence de nos villages ne réside pas dans une forme administrative ou par la présence ou non de certains services. Elle réside dans leur histoire, leur patrimoine, leur âme grâce à l'attachement de leurs habitants et la vitalité de leurs associations, dans leurs particularités socio-économiques, géographiques...

Le paradigme actuel, notre mode de vie et notre perception des événements n'ont plus grand-chose à voir avec ce qu'ils pouvaient être il y a quelques années et notre commune est désormais bien plus prête à relever les défis des transitions environnementales, économiques et sociétales.

L'équipe municipale, les adjointes et adjoints, les services municipaux et moi-même sommes engagés à ce que notre commune de La Chapelle-Longueville soit un écrin pour nos villages et œuvre au bien-être de ses habitantes et habitants.

Karine Chérencey, Maire de la Chapelle-Longueville



Il n'est jamais facile de renoncer et c'est en effet après de nombreuses tergiversations que j'ai pris la décision de mettre un terme à mon mandat de maire.

Après quatre ans et demi de service, j'ai estimé que je n'avais plus la motivation ni la foi nécessaire pour assurer ma mission dans de bonnes conditions. Soumis à de nombreuses difficultés, de nombreuses pressions, de nombreuses attaques, notamment à

propos de l'avenir de l'école de Saint-Pierre d'Autils, que j'ai considérées comme parfaitement injustes, je dois reconnaître que je n'étais plus apte à encaisser les coups bas de ceux qui n'ont rien proposé de sérieux ni rien anticipé, se satisfaisant d'être « contre », posture assez facile lorsque l'on n'est pas en responsabilité et parfaitement incompréhensible de la part de ceux appartenant à l'équipe municipale (il n'y en a presque pas fort heureusement). Certes j'ai présidé cette belle association « Unis pour Saint Pierre » qui a mené un combat formidable pour éviter à l'époque la fermeture de l'école mais là où certains pourraient dénoncer un reniement, j'y vois une nécessaire adaptation au monde qui évolue, comme j'ai pu l'expliquer dans mon précédent éditorial (cf L'écho de LCL n° 11).

S'il n'est évidemment pas de mon ressort de juger mon action, il me semble néanmoins avoir apporté durant ces 4 ans et demi une volonté évidente de construire notre commune nouvelle en évitant l'esprit de clocher, imposant l'esprit de consensus et d'humanisme, mettant également au service de la commune mes compétences en finances pour concilier l'audace de l'investissement et le sérieux budgétaire. Je me suis toujours engagé sur la résolution d'équations pourtant difficiles à respecter, à savoir l'augmentation des disponibilités financières de la commune, une dette stabilisée voire en légère décrue, la non-augmentation des taxes votées par la commune, des actifs (mairies, écoles, et bâtiments publics) rénovés et mieux adaptés aux nécessités de sobriété énergétique. Nous avons pu parallèlement rationaliser, améliorer et étoffer l'offre de services aux administrés, des plus jeunes aux plus anciens.

Bien entendu il y a eu aussi des erreurs, des maladresses et des déceptions. J'ose espérer que la balance penche du bon côté.

Dans mon action, j'ai été aidé et accompagné par une équipe d'adjointes et d'adjoints motivés et travailleurs, et par toutes les conseillères et les conseillers municipaux qui ont participé avec passion aux nombreuses décisions qui ont été prises. Ils restent, malgré mon retrait, et fort heureusement, courageusement mobilisés pour servir l'intérêt commun.

Je ne vous remercierai jamais assez, vous, habitantes et habitants des trois villages formant notre commune de La Chapelle-Longueville, pour la confiance que vous m'avez accordée et le grand honneur que fut pour moi ce rôle de vous représenter.

Ma décision n'est pas un abandon car je n'ai eu de cesse de veiller à la poursuite du travail engagé en 2019 puis en 2020. C'est à Karine Chérencey d'endosser le costume désormais; elle a toutes les qualités et l'énergie requises, et qui plus est, l'expérience et une grande connaissance des dossiers. Elle poursuit le travail accompli, avec pour objectif les grandes orientations prises en 2020.

Je resterai conseiller municipal aux côtés de l'équipe municipale et continuerai à représenter notre commune au sein de l'agglomération SNA.

Antoine Rousselet



EPGV

(Education Physique et Gymnastique Volontaire)

Toute l'équipe de l'EPGV de Saint-Just est heureuse de recommencer une nouvelle saison sportive à vos côtés.

Comme chaque année, nous proposons de venir essayer gratuitement pendant une semaine les différentes séances.

« Marcher jusqu'à la lune est compliqué, mais marcher jusqu'à la salle l'est nettement moins »

Renseignements et Inscriptions :
06 09 31 87 31 ou 06 30 04 35 67

EPGV de Saint-Just



Club de l'amitié

Rejoignez le Club de l'amitié les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois à partir de 14h (sauf en juillet et août) dans la salle des mariages de La Chapelle-Réanville.

Au programme : après-midi jeux (belote, tarot, Triomino, Rummikub etc ...) qui se termine par un goûter.

Nous organisons au cours de l'année un concours de belote par mois, un vide grenier au mois de mars et un loto le dimanche 15 octobre 2023, ainsi que des sorties.

Renseignements auprès de Nadine Lefebvre, présidente de l'association au 02 32 52 66 96



Réunion du mardi soir dans la salle des mariages

L'EPGV vous propose au Foyer Rural de Saint-Just A La Chapelle-Longueville

Reprise des cours le 4 septembre 2023

Possibilité de tester Une semaine Cours mixtes

Lundi 18 h 00 - 18 h 45 Pilâtes
18 h 45 - 19 h 30 ZUMBA
19 h 30 - 20 h 15 Postural Ball

Animés par Violaine

Mardi 14 h 30 - 15 h 30 Renforcement musculaire
15 h 30 - 16 h 30 Stretching

Animés par Héléne

18 h 30 - 19 h 15 Renforcement musculaire à **St Pierre d'Autils**
18 h 30 - 20 h 30 Country avec Colette et Marie-Jo

Mercredi 10 h 15 - 11 h 00 Renforcement musculaire
11 h 00 - 11 h 45 Stretching, relaxation

Animés par Héléne

17 h 45 - 18 h 45 Step/ L.I.A.
18 h 45 - 19 h 30 Renforcement musculaire
19 h 30 - 20 h 15 Stretching

Animés par Ouriel

YOGA :

Lundi (cours débutant) à St Pierre d'Autils
18 h 45 - 20 h 00

Jeudi (cours confirmé) à St Just
17 h 15 - 18 h 30 ou 18 h 45 - 20 h 00

Animé par Juliette

Séance assurée pour 12 participants minimum et 14 maximum, 1 seule séance possible

Cotisation 180 € avec accès à toutes les séances
(supplément 60€ pour le Yoga, possibilité de paiement en plusieurs fois)
Cotisation Country seule 90 €

Renseignements et Inscriptions : 06 09 31 87 31 ou 06 30 04 35 67



Association locale affiliée à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire



AZPE

Conférence : Qu'est-ce que le (vrai) zen ?

S'asseoir dans la tranquillité et retrouver le sens profond de notre vie.

Méditation impliquant le corps et l'esprit, philosophie, spiritualité, le bouddhisme zen soto est tout cela à la fois. Chaque pratiquant, quels que soient son âge, ses convictions éthiques, religieuses ou athées, est invité à s'asseoir en silence pendant une heure en laissant décanter ses propres fabrications mentales et émotionnelles, redécouvrant ainsi la profondeur originelle de son existence.

Conférence le **mardi 3 octobre 2023**, à 20 heures. Une initiation à la pratique suivra pour celles et ceux qui le souhaitent.

Salle Bellois à Saint-Pierre-d'Autils derrière la mairie, 27950 La Chapelle Longueville - Participation : 2 €

www.dojozenvernonsaintpierrredautils.org/





Country

Le Club de country « Happy dancers » de Saint-Just organise son bal country à la salle des fêtes de La Chapelle-Réanville le samedi 7 octobre 2023.



Ouverture des portes à 19h, début du bal à 20h. Pique-nique autorisé et petite restauration sur place.

Entrée 6€, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation au 06 85 58 47 88

A savoir : Les cours de country débutants, novices, intermédiaires, se déroulent dans un esprit familial tous les mardis au foyer rural de Saint Just de 18h30 à 20h30 encadrés bénévolement par Marie-Jo et Coco.

Cette section « country » fait partie de la gymnastique volontaire « EPGV » de Saint-Just.

Venez tester dans la joie et la bonne humeur !

COMITÉ DE JUMELAGE avec West Lavington



Retour à West Lavington !



Après 4 ans d'échanges virtuels, quel plaisir de pouvoir à nouveau rendre visite à nos jumeaux Anglais le temps d'un week-end !

Accueillis à bras ouverts le vendredi 2 Juin après-midi, nos retrouvailles ont été arrosées de Pim's (cocktail anglais) et de pâtisseries diverses. Ce fut également l'occasion d'offrir à West Lavington un pied de la vigne de Saint-Pierre d'Autills.

Le samedi, après une visite guidée (en Français !) de l'impressionnante cathédrale Saint-André de Wells, une balade dans la plus vieille rue habitée d'Europe, un afternoon tea (thé, sandwiches puis scones) nous a permis de reprendre des forces.

Le soir, nos amis nous avaient préparé un dîner dansant (mention spéciale au poulet Reine Elizabeth – poulet froid au curry et à la mangue).

Le dimanche, après une journée quartier libre riche en visites et gourmandises, retour à la salle des fêtes pour une soirée barbecue et jeux.

A l'issue de ce séjour incroyable, une promesse a été faite : nous accueillerons nos jumeaux anglais du 7 au 10 Juin 2024 !

Renseignements par mail auprès du Président Monsieur Stéphane Bauer à l'adresse sft.bauer@gmail.com

Team Eur'euse

- L'événement de la rentrée, c'est la 2^{ème} bourse aux articles de sport qui se déroulera le samedi 30 septembre et le dimanche 1er octobre au foyer rural de Saint-Just. Le principe : vous nous déposez tous les vêtements et articles de sport qui encombrant vos placards, on s'occupe de la vente pendant le week end et vous venez récupérer la recette de vos ventes (sur laquelle un pourcentage est prélevé) et/ou vos invendus (avec possibilité de faire un don des invendus à une association locale).
- L'association Team Eur'euse a tenu son assemblée générale le jeudi 6 juillet. L'occasion de faire un bilan de cette première année d'existence et de préparer l'année à venir. L'objectif de l'association est de créer un réseau de sportifs amateurs et sympathiques pour partager nos entraînements et se motiver. Les sorties s'adaptent au niveau de chacun, que vous soyez débutant ou que vous ayez déjà une pratique régulière, n'hésitez pas à venir faire un essai. La bonne humeur est assurée. Un groupe *whatsapp* permet de définir selon les disponibilités de chacun l'heure et le lieu de rendez-vous et le type de sortie (route, chemin, course à pied, vélo).
- Du 18 au 23 juin 2023, Laetitia, Maggy et Stéphanie ont participé au Raid des Etoiles du Verdon. Pendant 4 jours, les épreuves s'enchaînent sans que le programme soit connu par les participantes en avance. En tout, elles ont parcouru 32,77 km en vtt, 32 km de course à pied, 16 km en canoë et ont participé à une épreuve de paddle. Cet événement, riche en émotions, a permis de collecter plus de 20 000€ pour l'association des petits princes.

Si vous avez un projet sportif et que vous ne savez pas par où commencer pour l'organiser, contactez-nous ! Nous sommes joignables sur Facebook sur la Page Team Eur'euse, par mail : teameureuse@gmail.com, et par téléphone : 06 24 80 64 12 ou 06 81 15 48 39

AAPE



L'AAPE tient à remercier tous ses membres et tous les bénévoles qui ont permis de faire de la Foire à Tout du 1^{er} Mai 2023 un grand succès et ce dans la joie et la bonne humeur !

Les actions menées tout au long de l'année scolaire 2022-2023 auront permis l'achat de casquettes pour l'ensemble des élèves de l'école Thomas Pesquet, qui seront utilisées pour les sorties scolaires, mais aussi une participation au financement de la sortie des deux classes de maternelles au musée des Impressionnistes de Giverny, et bientôt le financement de jeux de récréation durables pour la cours des élémentaires.

Nous comptons bien réitérer pour l'année à venir, alors n'hésitez pas à nous rejoindre en nous contactant via l'adresse aape27@gmail.com

Au plaisir de se retrouver pour cette nouvelle année, bonne rentrée à tous !





ARIA



Dimanche 27 août a eu lieu la 30^{ème} foire à tout organisée par l'association ARIA

Dès 4h30 nous étions réunis pour un dernier point avant l'arrivée des premiers exposants. Les deux guichets à l'entrée du stade étaient prêts à accueillir les 450 exposants inscrits.

Au total cela représente environ 2000 mètres qui ont été réservés pour la foire à tout !

Une fois la place de réservation attribuée, les exposants étaient accompagnés par de jeunes bénévoles qui, avec leurs vélos et leurs lampes frontales, circulaient sur le terrain de football afin de les positionner.

Rapidement, les brocanteurs, les chineurs, les collectionneurs arpentaient les allées de la foire à tout à la recherche d'objets insolites ou de valeur.

Un peu plus tard dans la matinée, ce fut au tour des familles, de déambuler dans les allées découvrant des exposants qui comme chaque année proposaient des jouets, des livres, des vêtements, des poussettes, des vélos, des meubles et bien d'autres bibelots en tout genre.

La buvette a permis aux visiteurs et exposants d'apprécier pour une pause le temps de boire café avec des mignardises, manger un sandwich ou tout simplement se désaltérer entre amis.

Toutes les conditions étaient réunies malgré une météo capricieuse pour que cette journée soit une réussite.

Nous remercions la municipalité pour le prêt du terrain du stade et M. ANSEAUME pour le prêt de son terrain qui nous a permis de créer le parking.

Cette manifestation ne pourrait avoir lieu sans la participation de tous les bénévoles qui ont assuré un bon déroulement de l'organisation de la foire à tout. Un grand merci à eux pour leur disponibilité ainsi qu'aux plus jeunes qui n'ont pas hésité à se lever dès 4h pour venir nous aider.

C'est toujours avec autant de plaisir que nous vous donnons rendez-vous en 2024 !

Renseignements au 06 42 24 60 56 ou par mail arialcr27@gmail.com Informations sur aria-lcr.fr

Notez dès maintenant le programme des animations organisées jusqu'à la fin de l'année par l'association ARIA, à La Chapelle-Réanville.

- Octobre (Dates : en fonction de la météo) > Sorties champignons
- 16 novembre > Soirée Beaujolais
- 25 novembre > Soirée TÉLÉTHON
- 2 décembre > Paëlla à emporter au profit du TÉLÉTHON
- 31 décembre > Réveillon du jour de l'an



LES PETITS LOUIS D'ARAGON

Reprise des cours de sport !

Nos coaches diplômés d'État proposent des cours de Zumba/renforcement musculaire, yoga et boxe forme pour les ados et adultes. Un cours de boxe éducative est dédié aux enfants de 6 ans à 16 ans.

Les cours se déroulent à la salle des fêtes de La Chapelle-Réanville pendant la période scolaire.

Venez essayer gratuitement !

"Pass loisirs" du CCAS accepté.

Reprise des cours depuis le mardi 5 septembre à 19h15

Renseignements : lpla.asso@gmail.com



À LA SALLE DES FÊTES DE LA CHAPELLE-REANVILLE (LA CHAPELLE-LONGUEVILLE)

PROGRAMME DES ACTIVITÉS SPORTIVES Année 2023 - 2024

De septembre 2023 au 5 juillet 2024 - Hors vacances scolaires

| | |
|---|---|
|  Mardi 19h15 - 20h15 Cardio zumba + renforcement musculaire ou fitness Ados & adultes |  Jeudi 18h - 19h Boxe éducative (anglaise) Enfants & ados de 6 à 16 ans |
|  Mardi 20h30 - 21h30 Yoga Ados & adultes |  Jeudi 19h15 - 20h15 Boxe forme (anglaise) Ados & adultes |

Abonnement annuel:

Adhérents LPLA : 150 €
Non adhérents : 180 €

(5% à partir du 2ème abonnement par foyer fiscal)

Adhésion association LPLA : 10 € / an



**LPLA.asso@gmail.com
assolpla.org**



In Cailloutin

Veritas



Oculus. Création artistique de Jean-Louis Démarez



Les comédiens de la Compagnie File en Scène



Tableau de la "Déesse" de la vigne Pétrusia réalisé par Patricia Rynski

Seconde édition de la « Fête du Cailloutin »

Le samedi 17 juin 2023, l'association In Cailloutin Veritas a proposé une dégustation du Cailloutin 2022 et a ponctué la journée d'animations.

La matinée a débuté par une conférence « Le boucan du Baco » animée par Christophe Beau. Le moment du midi fut l'occasion de découvrir quelques produits du Comptoir d'Albert fabriqués à Saint-Pierre d'Autils mais également le tableau de la déesse de la vigne Pétrusia.

L'après-midi, c'est avec une déambulation musicale que les participants ont pu rejoindre les vignes et renouveler leur regard sur l'immensité du panorama de la vallée de la Seine qui s'offrait à eux grâce à la création artistique « Oculus » (œil en latin) de Jean-Louis Démarez. Les points de vue proposés par chaque *oculus* sont inspirés par des peintres qui ont côtoyé et évoqué la Seine comme Nicolas Poussin, William Turner ou Pierre Bonnard. Mais si l'on y regarde bien, on peut également y retrouver des échos à des œuvres célèbres de Monet comme « *Impression soleil levant* » et « *La Grenouillère* ».

La journée s'est achevée dans cette ambiance avec le spectacle « *Bonnes nouvelles* », joué dans le cadre du festival « *l'Eure insolite* » organisé par la Compagnie File en Scène. Une alliance de théâtre et de musique jouée par des comédiens pétillants.

Renseignements par mail à in.cailloutin.veritas@gmail.com sur le site incailloutinveritas.fr

Retour sur le tournoi multisport de Saint-Just 10/13 juillet

Cette année, des tournois multisports ont été organisés en juillet, à l'attention de tous les jeunes de la commune. C'était une première.

De 14h à 17h, des tournois étaient organisés en 4 disciplines collectives : tennis et ballon le lundi 10, basket-ball le mardi 11, handball le mercredi 12 et pour finir du football le jeudi 13.

Les activités se sont déroulées sur le terrain multisport de l'école Thomas Pesquet et sur les courts de tennis de la commune.

Entre 20 et 25 jeunes de 8 à 15 ans ont pu découvrir, sous forme d'équipes de 2 à 5 joueurs en fonction des disciplines, cette nouvelle animation proposée par la municipalité et animée par Daniel Trinta, l'éducateur sportif de la commune.

Merci à tous les jeunes participants qui ont montré un état d'esprit convivial pour que ces journées se déroulent parfaitement.

Rendez-vous en 2024 pour la 2^{ème} saison de tournois ? A suivre...

Terrain de tennis et inscriptions

Depuis juillet 2020, les courts de tennis de la commune (situés à Saint-Just) ont été réhabilités. Les créneaux sont réservables en ligne par tous.

Cette démarche vise à faciliter la pratique de ce sport pour tous les habitants de la commune.

Ils sont ouverts à tous, sur réservation, pendant toute l'année sous deux formules : une de 60€ pour une année complète et une autre de 30€ pour la moitié d'une année civile.

Les démarches sont à effectuer auprès du service enfance jeunesse et sport de la commune, directement au pôle enfance de la mairie de Saint-Just ou par téléphone au 06 80 54 78 69



La commune propose deux terrains de tennis découverts

LONGUEVILLE EN FÊTE

vendredi 23 & samedi 24 juin

Les petits Louis d'Aragon et la municipalité se sont associés cette année pour organiser « Longueville en Fête ». Pendant ce week-end festif, les visiteurs ont pu profiter gratuitement de diverses activités artistiques, musicales ou sportives.



- Le vendredi 23 juin : la compagnie *Coquelicorne* a ouvert les festivités par une déambulation musicale de l'école au stade, en passant par le quartier de la Genevray. Après quelques jeux musicaux pour le plaisir des petits et des grands, les visiteurs ont pu profiter de la présence de deux Food-trucks (Chez Fred et Sandrine et Ô Poulet Braisé). La soirée s'est poursuivie par une séance de cinéma en plein air avec transats, plaids et pop-corn devant le film « Le sens de la Fête ».
- Le samedi 24 juin : quelques artisans de la commune ont exposé leurs produits. Les enfants ont pu profiter tout l'après-midi de structures gonflables et d'une animation musicale proposée par l'association les Hironnelles. Ils ont également pu affronter leurs aînés autour de jeux en bois de fabrication artisanale et ont participé à la création d'une fresque qui sera prochainement implantée à l'école Louis Aragon.

Le sport était aussi au rendez-vous : Saint-Marcel Karaté a permis à certains de tester leur rapidité grâce à son challenge ; les jeunes élèves du cours de boxe des petits Louis d'Aragon se sont vu remettre leurs médailles pour le passage des épreuves de gant blanc et les élèves du cours de zumba ont proposé quelques chorégraphies sous un soleil de plomb !

La soirée s'est terminée en musique grâce aux concerts des « 2x6 » et des « Bathroom Singers ». La restauration était assurée par trois Food-Trucks (A l'Eure du Repas, Chez Fred et Sandrine et Massena's Food-Truck).

Tout au long de ces deux jours, les petits Louis d'Aragon ont tenu la buvette où boissons fraîches, bière pression et pop-corn étaient proposés.



Un duo créatif entre une fille et son père : Annie Porcheron fait les plans et Jean-Pierre Lacage confectionne les jeux en bois. Un beau travail d'équipe qui a fait le bonheur des petits et grands !



SUCCÈS POPULAIRE POUR LE BAL DU 14 JUILLET !

Cette année, notre bal du 14 juillet a rencontré un franc succès en réunissant plus de 250 personnes de nos trois villages et de tous âges durant la soirée sur la place de Saint-Pierre d'Autils.

Les températures plus clémentes et l'attrait d'une fête champêtre et moderne ont permis de dépasser les attentes à telle enseigne qu'il a même fallu aller chercher les bancs de l'église afin que chacun puisse s'asseoir !

Tous les participants ont pu profiter d'un concert de grande qualité proposé par le groupe Caféine de Saint-Etienne-sous-Bailleul qui ont interprété pendant plus de quatre heures des morceaux pop – rock français et anglo-saxons. De nombreux habitants de notre commune ont ainsi pu danser, et même - pour les plus jeunes - monter à leur tour sur scène afin de chanter quelques mesures !

Chacun aura pu également se restaurer ou se désaltérer grâce aux pique-niques apportés ou grâce aux produits proposés par le café les relais de Saint-Pierre et aux galettes et crêpes du Food Truck Breizh et Compagnie de Val-de-Reuil.

Grand merci à celles et ceux qui se sont mobilisés pour installer cette scène éphémère dans l'après-midi et un plus grand merci encore à toutes celles et ceux qui sont restés pour ranger l'ensemble après la fête, malgré la fatigue !



RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Nos trois écoles de La Chapelle-Longueville en quelques chiffres :

| Ecole Thomas Pesquet | |
|----------------------|-----------|
| 123 élèves | 5 classes |
| 5 enseignants | 2 ATSEM |



| Ecole Louis Aragon | |
|--------------------|-----------|
| 163 élèves | 7 classes |
| 7 enseignants | 3 ATSEM |



| Ecole Nina Simone | |
|-------------------|-----------|
| 26 élèves | 2 classes |
| 2 enseignants | |



*Parmi les 3 écoles, 240 enfants mangent à la cantine et, en moyenne, 47 enfants fréquentent la garderie le matin et 96 le soir.
L'équipe du périscolaire c'est 21 agents animateurs, 5 agents d'entretien et 1 agent technique.*



Depuis la rentrée de septembre, Mme Isabelle MORTEO, psychologue scolaire sur la circonscription de Vernon, a désormais son bureau dans la mairie de Saint-Pierre d'Autils. Cela fait suite à la fermeture, par mesure de précaution, d'un bâtiment de l'école Jules Ferry 2 de Saint-Marcel dans lequel elle était jusqu'ici installée.

Bilan de l'année 2022-2023 dans nos 3 écoles

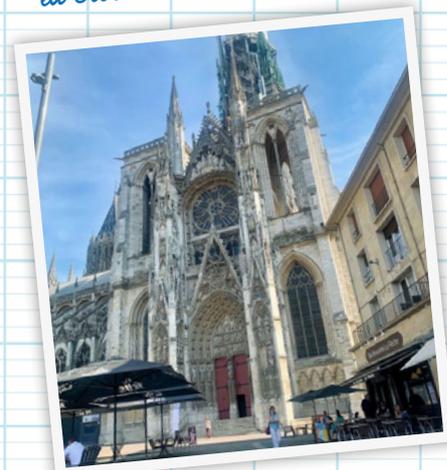
Ecole Thomas PESQUET



Les classes de CE2/CM2 et de CE1 ont participé cette année à une résidence d'artistes théâtre et danse. Un travail de grande qualité qui a beaucoup plu aux élèves. Une grande fierté pour ces enfants d'effectuer leur représentation devant les parents.



Toute l'école Thomas Pesquet s'est rendue à l'Armada. Les enfants ont adoré la visite de Rouen ainsi que la croisière en bateau.



Ecole Louis Aragon



Pour l'année scolaire 2022-2023, un budget de 2100 euros (300 euros par classe) nous a été alloué pour que les élèves participent à des activités culturelles. Nous avons souhaité que tous les élèves de l'école puissent avoir une initiation à divers aspects de la culture et des arts au cours de leur scolarité en primaire.

Cette année, nous nous sommes consacrés à 4 projets dont 3 en lien avec notre thème de l'année « Musique et Voix ».

Participation à un concert : Dans le cadre de notre thème de l'année « voix et musique », les élèves d'élémentaire (à partir du CP) ont participé à un spectacle à l'Espace Philippe Auguste de Vernon : « Cavalcade en Cocazie ». Cela leur a permis de découvrir une salle de spectacle et des musiques différentes de ce qu'ils connaissent, s'inspirant des musiques traditionnelles des années 1960/90 du Caucase. A la suite du spectacle ils ont pu échanger avec l'artiste.

Echange et expérimentation voix et musique : Tous les élèves de l'école ont pu participer à 3 ateliers de 45 minutes sur la musique et la voix. Ils ont pu découvrir des instruments de musique à travers l'œuvre musicale Pierre et le Loup, apprendre à écrire une partition grâce aux cloches diatoniques et s'initier au chant classique avec l'aide de deux intervenantes Mme Viers et Mme Bentley.

Découverte des instruments pour les élèves de maternelle à travers un parcours musical et de motricité. Mme Hacquet, professeure de piano à l'école de musique de Saint-Marcel, est venue une matinée montrer aux élèves de maternelles différents instruments du monde. A travers un conte musical à thème parmi 6 (exemple la ville, la campagne, la mer...), ils ont pu reproduire des sons en lien avec celui-ci et découvrir 15 instruments insolites aux sonorités particulières.

Artiste peintre : « Venir à vous », proposé par l'éducation nationale. Un artiste est venu plusieurs fois, à partir de mi-mars, afin de présenter des œuvres à la classe de CE2/CM1. Les élèves de cette classe ont, par la suite, présenté les œuvres à tous les élèves de l'école.

Les élèves ont aimé ces moments de découvertes et d'échanges. Nous remercions vivement la municipalité qui nous permet de faire venir des intervenants grâce à ce budget culturel. L'année prochaine les thèmes culturels de l'année seront : le théâtre et la poésie.

Nous profitons du journal de la commune pour faire un appel à des bénévoles ou des intervenants qui viendraient nous aider à faire découvrir le théâtre et la poésie à nos élèves. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à venir vers nous.

Article rédigé par la directrice Madame Sanglerat

Merci



Ecole
Nina Simone

SEMAINE D'ART À LA SOURCE

UN OISEAU EN CÉRAMIQUE ?!

Dans cet article nous vous expliquerons notre semaine d'art à La Source du 5 juin au 9 juin 2023, avec les élèves de l'IME qui sont venus sur 2 jours.

Pendant le séjour, nous avons pour projet de faire / créer un grand mobile d'oiseaux en céramique, et des petits carillons suspendus aux oiseaux pour faire des bruits différents quand ils s'entrechoqueront, grâce au vent.

Pour démarrer ce long et beau projet nous avons commencé par imaginer et dessiner notre silhouette d'oiseau imaginaire sur une feuille. Nous avons ensuite étalé de la céramique pour faire des plaques, puis on a découpé notre oiseau dedans. On a lissé les bords et la surface de notre sculpture.

Pour que notre oiseau prenne vie nous avons ajouté des détails : des reliefs. Pour coller nos détails, nous avons utilisé de la barbotine. Nous avons ensuite laissé de côté notre oiseau pour s'attaquer aux petits objets qui feront notre carillon.

Pour peindre notre oiseau nous avons utilisé de la peinture qui s'appelle de l'engobe. Les couleurs fonceront à la cuisson. Aussi le vendredi nous avons présenté nos oiseaux et notre travail aux parents qui ont pu venir.

Pour réaliser ce projet nous avons eu besoin de Ludivine qui est l'artiste, Christelle, Marie, Alexis, Blandine la dame de cantine le soir, Isabelle la dame de cantine du midi.

Merci d'avoir lu notre article !

Article de Violette, Thomas, Tyana & Arthur

TOURNOI ENTRE LES TROIS ÉCOLES

Le mardi 13 juin nous sommes partis en bus à l'école Louis Aragon pour faire le tournoi sportif entre les trois écoles. Nous allons vous faire découvrir les activités que nous y avons faites.

Quand nous sommes arrivés, les professeurs et les éducateurs sportifs nous ont répartis par niveau.

Puis toute la matinée nous avons fait les activités suivantes : du relais, de la course de haie, du tir à la corde (corde qui a fini par céder) et du lancer de poids.

Puis nous avons mangé dans le champ.

L'après-midi nous avons fait le cross par niveau. Parmi les gagnants de notre école il y avait Hugo en cm1 qui est arrivé deuxième et qui a mis 4 minutes et 18 secondes pour faire les trois tours, en cm2 Nolan est arrivé premier en 4 minutes et 19 secondes, Louka a terminé deuxième en 4 minutes et 29 secondes et Apolline est arrivée troisième en 4 minutes et 30 secondes. Nous avons donc fini avec 199 points et avons remporté la coupe pour le bonheur de toute l'école !!!

Article par Apolline, Nolan, Louka et Hugo



LA COMMÉMORATION DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le 5 mai 2023 un conseiller municipal est venu nous expliquer pourquoi nous rendons hommage aux morts pour la France, nous allons vous expliquer ce qu'il s'est passé ce jour-là ...

M. Jouachim est venu dans notre classe et nous a parlé de la Seconde Guerre Mondiale, qui a duré 6 ans (1939-1945), on a travaillé sur un petit livret explicatif. On a regardé ensuite un petit film sur la Seconde Guerre Mondiale, les camps de concentration et les résistants puis nous sommes allés au cimetière du village pour rendre hommage aux morts de la Seconde Guerre Mondiale en chantant le Chant des partisans.

Article de Louis, Oscar, Amyas et Slayden



KERMESSE 2023

Samedi 1er juillet, sous un beau ciel Normand, les enfants des 3 écoles de la commune se sont retrouvés pour leur kermesse annuelle.

La cour de l'école de Nina Simone à Saint-Pierre d'Autils a pris des allures de fête foraine. Chamboule-tout, tir-au-but, jeu de l'oie géant, activités manuelles diverses préparées par les agents du périscolaire ont animé cet après-midi festif.



Les enfants ont pu aller d'un stand à l'autre, sans oublier les structures gonflables animées par l'association de « Hand SMV », ou l'exposition des ateliers faits durant toute l'année scolaire dans les accueils périscolaires.

Les parents, eux, ont trouvé refuge dans la fraîcheur des cerisiers où les bénévoles s'affairaient à la buvette tenue par les associations de parents d'élèves.

La kermesse des écoles, orchestrée par les équipes du périscolaire avec l'aide des représentants et des associations des parents d'élèves fut une réussite totale. Un grand merci aux agents du périscolaire, aux représentants et aux associations de parents d'élèves (AAPE, les Autils, les Petits Louis d'Aragon) pour leur investissement, aux familles pour leur soutien et aux participants pour leur bonne humeur. Une recette qui a garanti le succès de ce moment.

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DE LA COMMUNE

Les temps périscolaires établissent un lien entre la famille et l'école, et proposent des activités où l'enfant peut à tout moment s'intégrer ou partir, en fonction de son heure d'arrivée et de départ, en fonction de ses envies et besoins.



*Equipe du périscolaire de l'école Thomas Pesquet
Christine, Sophie, Fabienne, Salah, Estelle*

Cette année les enfants déjeunant à la cantine de l'école Louis Aragon ont participé au défi « midi sans gâchis » organisé par le service déchets de SNA. Michel Mage, ambassadeur de prévention, est venu en cantine, peser les repas, les déchets et faire de la prévention auprès des enfants et des agents. Pari réussi ! Nous avons eu une coupe, nous sommes la 2ème école sur la communauté d'agglomération à faire peu de déchets dans nos cantines.



Les équipes d'animateurs, agents du service enfance des 3 écoles de la commune, proposent un large éventail d'activités visant à favoriser l'épanouissement des enfants, à développer la curiosité individuelle et à renforcer leur joie d'apprendre et d'être à l'école. Ils alternent entre activités manuelles, sportives, découvertes, jeux... Cette année, ils ont pu faire des ateliers culinaires à l'école Louis Aragon, découvrir la nature en créant des carrés de jardin à l'école Thomas PESQUET, découvrir le yoga, les boules lyonnaises, le hand avec des intervenants extérieurs...

EN RÉSUMÉ : LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES 2023-2024

Découvrez le programme des activités périscolaires 2023-2024 avec une petite nouveauté : chaque tranche d'âge va pouvoir, à un moment de l'année, bénéficier des interventions de Daniel Trinta, éducateur sportif de la commune, pour découvrir diverses activités sportives.

QUOI ? Sport, activités manuelles, jardinage, cuisine, dessin, nature, jeux, lecture, bricolage, théâtre ... Et plein d'autres choses proposées par le personnel municipal, animatrices, éducateur sportif, ATSEM et agents, 19 personnes mobilisés

QUAND ? Lundi, mardi, Jeudi, vendredi - Le midi et le soir

OÙ ? Dans les locaux des écoles, accueils périscolaires, salle de motricité, préaux, cours d'école, city stade, terrain de tennis, salle des loisirs et autres espaces adaptés de la commune

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Laëtitia, Jocelyne, Daniel
mail : service-enfance@lachapellelongueville.fr
Tél : 02 32 52 75 20

LES ATELIERS DU MERCREDI :

Grâce au Projet Éducatif de Territoire réalisé en concertation avec les équipes enseignantes et les acteurs locaux, la commune a pu débiter depuis janvier 2023 des Ateliers du mercredi.

Objectifs : développer la citoyenneté, proposer des activités riches et variées en visant une réalisation finale tout en respectant le rythme de l'enfant.

Le conseil d'enfants citoyens composé de 12 enfants des trois villages travaille dur depuis janvier et vous invite à leur première action : **JOURNÉE DE LA TERRE SAMEDI 14 OCTOBRE** de 10h à 15h à Saint-Just avec au programme : une marche verte, un pique-nique écologique et des expositions sur des animaux en voie de disparition.

Nous avons également débuté **trois ateliers médias**, les enfants ont découvert et réalisé un podcast, et ils ont fait de la webradio. Nous espérons pouvoir poursuivre cette aventure !



Retrouvez le programme des « ateliers mercredi » avec ses stages vacances et son fil rouge : les jeux olympiques 2024

Des activités sportives pour les 6/13 ans, 2 mercredis par mois de 10h à 12h à l'école thomas Pesquet : football, badminton, judo, lutte, etc.

Des ateliers lectures pour les 3/10 ans, les mercredis de 14h à 16h30 à la bibliothèque municipale (La Chapelle réanville).

Les conseils d'enfants citoyens pour les 8/13 ans, un samedi par mois de 10 h à 12h, en mairie de Saint-Just.

Pendant les vacances scolaires, un stage sportif et un stage artistique / culturel pour les 6/13 ans (du 23 au 27 octobre, du 26 février au 1er mars, et du 22 au 26 avril).

C'EST PARTI POUR LE COLLÈGE!

Le 30 juin, la municipalité a invité les enfants de la commune faisant leur entrée en 6ème, accompagnés de leur famille, afin de leur remettre à chacun un cadeau pour les accompagner vers cette nouvelle aventure.





BÉNÉFICIEZ DU COVOITURAGE SOLIDAIRE !

Depuis le 1er mai 2022, les habitants (majeurs) de La Chapelle-Longueville, peuvent faire appel au co-voiturage solidaire. Nous avons déjà réalisé plus de 80 trajets.

Ce service de covoiturage solidaire met en relation des conducteurs bénévoles et des passagers sans moyen de locomotion pour les aider dans leurs déplacements du quotidien (rendez-vous médicaux et administratifs, courses, visites à des proches, etc).

Le covoiturage solidaire est également l'occasion de faire de nouvelles rencontres, de rompre l'isolement des personnes et de créer un réel lien social dans les territoires ruraux.

A savoir :

- Les personnes qui souhaitent bénéficier de ce service peuvent s'adresser à la mairie de Saint-Just au 02.32.52.21.88
- Une participation financière sera demandée au passager (35 centimes du km)
- Sont exclus, les transports pris en charge par l'Assurance maladie, les caisses de retraite, les mutuelles.

Appel aux conducteurs bénévoles

Nous manquons de conducteurs bénévoles sur Saint-Just alors que 6 personnes de ce village historique utilisent le service. Si vous souhaitez nous aider, contactez la mairie au 02.32.52.21.88 ou par mail à contact@lachapellelongueville.fr

PASS' LOISIRS

Les familles de la commune ayant à charge un ou plusieurs enfants, âgés de 6 à 18 ans, peuvent solliciter le PASS'LOISIRS d'une valeur de 30€. Cette somme sera ainsi déduite du coût de l'adhésion à une activité sportive ou culturelle.

Cette aide n'est soumise à aucune condition de ressources et est versée directement aux associations.

Pour pouvoir en bénéficier, il suffit de remplir le formulaire téléchargeable sur le site de la commune lachapellelongueville.fr ou à votre disposition en mairie. Cette aide peut être demandée jusqu'à fin octobre.

ACTION NUMÉRIQUE / SENIORS

Les habitants de plus de 60 ans de notre commune étaient conviés à un Forum Numérique, le 2 mars dernier, par le CCAS de la commune, en partenariat avec la société Hypra.

Deux groupes de 6 personnes ont vu le jour, depuis le 27 avril. Pendant 8 séances au foyer rural de Saint-Just chaque jeudi matin, ces groupes ont pu échanger sur différents sujets, ce qui a pu permettre :

- D'apporter une meilleure connaissance sur les usages du numérique, avec des gains en pouvoir d'achat, en lien social, en divertissement ou en stimulations diverses.
- D'ôter les freins psychologiques et culturels ou même économiques que certains pouvaient ressentir sur le fait de se lancer dans un équipement ou un apprentissage.
- De présenter plusieurs dispositifs d'inclusion numérique adaptés à la situation des membres.

COLOS APPRENANTES

Le CCAS de La Chapelle-Longueville a de nouveau répondu à l'appel à projet « colos apprenantes » mis en place par l'Etat.

Pour cette seconde année, en lien avec le projet pédagogique et les directrices d'école, la mise en place de cette action a eu un objectif de mixités sociales, économiques, territoriales et culturelles, garantes de la qualité des échanges et des rencontres entre mineurs, mais également des possibilités de découvertes, d'apprentissage de la vie en collectivité et d'adaptation collective à de nouveaux environnements et à de nouvelles activités.

Pour 2023, les séjours ont eu lieu au Manoir des Templiers, à Ambourville (76), sur le thème de la culture générale et du sport.

Pendant ces séjours d'une semaine ou deux, financés par l'Etat et le CCAS, les 8 enfants participants ont été accueillis par des animateurs et/ou éducateurs de l'association ERA93. Seul le transport était à la charge des familles.



UN PATRIMOINE FRAGILE

LES SOURCES DE NOS VILLAGES :

Le charme de nos villages tient beaucoup à nos paysages, à nos sources et à nos ruisseaux. Cependant, il s'agit d'un écosystème qui peut être abîmé soit par la pollution due aux activités humaines, soit par le manque d'entretien. Nous revenons sur ces deux aspects dans ce dossier.

POLLUTION DE LA SOURCE DU CHEVRIER À SAINT-JUST



Vous avez peut-être remarqué les messages, apposés récemment sur différents points de cette source qui circule dans Saint-Just, indiquant que «l'utilisation de l'eau de la source Chevrier est interdite pour tous les usages».

En effet, dans le cadre de la surveillance complémentaire des eaux souterraines du site CNPP/GESIP une persistance et une tendance à l'augmentation des concentrations de PFAS (composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés) ont été constatées. Aussi l'ARS (Agence Régionale de Santé) recommande par précaution de rappeler que l'utilisation de l'eau de la source est interdite pour tous les usages (arrosage de nos jardins et potagers, consommation par nos animaux).

Le CNPP, vigilant sur ce sujet, assure un contrôle semestriel et tient informé l'ensemble des acteurs concernés (élus, associations et services de l'État) lors d'une réunion annuelle. Les niveaux maxima acceptables sont de 2 000 ng/l. Sur ces 3 dernières années, les niveaux mesurés sur la source du Chevrier sont plus ou moins de 750 ng/l soit bien inférieurs. C'est donc en vertu du principe de précaution que l'ARS préconise cette interdiction. Il est important de noter que les sources de la Marâtre et du Fournel à Saint-Pierre d'Autils et celle du Froc de Launay à La Chapelle-Réanville, également concernées par ces contrôles, ne sont pas affectées par cette pollution : aucun PFAS n'y est détecté.

A noter : cette pollution ne concerne pas l'eau qui est distribuée dans nos robinets et qui est potable.

Afin de mieux éclairer cette situation, nous avons souhaité donner la parole à l'association CEVE, située sur notre commune, et qui suit cette problématique depuis plusieurs années.



1. Qui est l'association CEVE ?

- L'association CEVE (Collectif Eco-Veille Environnement) a été créée en 2014 par les riverains du centre d'enfouissement de déchets de Mercey / la Chapelle-Réanville, excédés par les odeurs récurrentes. Les alertes de l'association avaient été prises en compte par la Préfecture et la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), avec qui des liens ont été établis.
- Depuis, l'association poursuit son traitement de veille sur ce site, mais son champ d'action s'est notamment élargi au suivi du CNPP, et au vaste problème des dépôts sauvages.
- La veille environnementale consiste à porter un regard critique sur les effets des activités des sites, notamment lors des réunions régulières avec exploitants, élus et autorités. Des analyses des eaux souterraines et rejets dans l'atmosphère y sont présentées. Nous remontons aussi les signalements formulés par les riverains, parfois révélateurs de dysfonctionnements.

2. Que sont les PFAS, et pourquoi sont-ils polluants ?

« Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés (PFAS) représentent près de 4 000 composés chimiques synthétiques. Ils sont utilisés depuis les années 1950 pour leurs propriétés antiadhésives, résistantes aux fortes chaleurs et imperméabilisantes. On les retrouve dans des applications industrielles et dans des produits de consommation : textiles, emballages alimentaires, poêles, mousses anti-incendie, revêtements antiadhésifs, etc.

Les PFAS peuvent présenter, comme beaucoup de substances chimiques même simples, un risque pour la santé. Il s'agit généralement de risques chroniques, c'est-à-dire liés à une exposition répétée et à long terme. » (Source ARS Auvergne-Rhône-Alpes – région particulièrement concernée).

Nous précisons que la toxicité des PFAS est connue depuis plusieurs décennies ; des procès avaient eu lieu aux États-Unis à la fin des années 1990, relatés dans le film "Dark Water".

3. Que s'est-il passé en 2015 ?

- En 2014, l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a mené une campagne de recensement des PFAS. Une contamination de la source Chevrier, alimentant Saint-Just en eau potable, a alors été détectée.
- En février 2015, compte tenu de ces résultats, un arrêté préfectoral a exigé le raccordement de la commune au réseau de Saint-Marcel, alors alimenté par la nappe phréatique de l'Albien. Eau très pure, mais naturellement riche en fluor, l'ARS avait alors recommandé d'éviter la consommation des jeunes enfants. Les enfants de la cantine de l'école de Saint-Just avaient alors reçu de l'eau en bouteille. Mais cette «pollution» n'avait aucun lien avec celle par les PFAS.

- L'eau de la source n'était plus consommée, mais les riverains ont gardé l'habitude de l'utiliser pour l'arrosage des cultures et l'alimentation d'animaux. Ils la prélèvent dans la résurgence rue du Trutin ou au lavoir.

4. Quelle est la situation actuelle ?

La découverte de cette pollution a eu d'autres conséquences. Le CNPP a anticipé et a réalisé de très importants travaux pour étanchéifier les sols, et ce dans un double objectif : assurer le traitement des eaux d'extinction lors des exercices, et éviter les phénomènes de percolation des eaux de pluie à travers les sols pollués. Par ailleurs, les produits à base de PFAS ont été de moins en moins utilisés, au profit d'autres n'en contenant pas. Il faut préciser que ces PFAS servent notamment à éteindre des incendies. La qualité et l'efficacité des émulseurs sans PFAS est sensiblement améliorée, et le CNPP n'utilise plus d'émulseurs avec PFAS depuis 2022.

Mais hélas, la contamination sur le site du CNPP est existante, durable et profonde donc non totalement « dépolluable ». La source Chevrier de Saint-Just reste avec des niveaux de contamination aux PFAS importants, qui ne baissent pas encore.

Cela dit, l'ARS indique que ces taux sont inférieurs aux «niveaux maxima» indiqués par une note de l'ANSES de 2017, qui sert encore de référence pour les taux de toxicité. Toutes les mesures prises jusqu'ici sont vues comme l'application d'un principe de précaution. Nous restons en contact avec les autorités sanitaires pour évaluer les mises à jour des taux maxima acceptables.

Retrouvez l'activité de l'association et l'intégralité de cet article sur : www.associationceve.org



La source du Fournel à Saint-Pierre d'Autils



Captage source Chevriers à Saint-Just

LES SOURCES DE NOS VILLAGES, UN BIEN COLLECTIF

Au milieu du siècle dernier (1950-1960) tous les habitants du village buvaient l'eau des différentes sources (environ 7) qui sortaient de la colline, toutes alimentées par la même nappe phréatique. Cette eau remplissait nos lavoirs, abreuvait les animaux et les hommes, et arrosait nos légumes. C'était il y a 60 ans.

En une génération, tout a changé. On ne boit plus l'eau qui sort de la nappe phréatique, polluée par les produits toxiques déversés sur les champs de blé ou de maïs. Bien sûr nous ne parlons pas de l'eau qui sort de nos robinets, qui est traitée par SNA et qui subit régulièrement des analyses qui nous confirment sa qualité. Nous parlons de l'eau qui coule dans nos jardins et dont les propriétaires ont la charge de les entretenir.

Trop souvent, les ruisseaux quittent leurs lits et se répandent sur les routes et les chemins, créant parfois des dégâts et des tensions entre les propriétaires. La solution repose sur le suivi et l'entretien.

Les ruisseaux qui parcourent la commune sont des cours d'eau non domaniaux, ce qui veut dire que les propriétaires en sont responsables.

Rappelons les obligations

- L'eau qui traverse les propriétés est une eau de source. Il faut la respecter et ne rien déverser : pas de liquide polluant, pas de déchets alimentaires ni d'objets divers. La source n'est ni un égout ni une poubelle. (L.216-6 code environnement)
- Le ruisseau n'est pas la propriété de celui à qui appartient le terrain. En revanche, il ne faut pas entraver son passage et il faut entretenir son parcours. L'eau des sources est calcaire, deux fois par an il faut pratiquer un curage car la calcification le ferait sortir de son lit. (L21-2)
- Il faut régulièrement et à toutes les saisons que les feuilles et branches ne forment pas de bouchon.
- Le ruisseau suit une pente qui traverse tout le village jusqu'à la Seine, il ne faut pas le détourner de son parcours. Il faut également respecter la pente naturelle qui lui permet de couler d'une propriété à l'autre. Si les propriétaires ne peuvent effectuer cette surveillance (longue absence, âge avancé), il faut s'adresser à un jardinier, à son voisin, à toute personne qui en assurera l'entretien.

En conclusion, la qualité de vos ruisseaux dépend de vous. La municipalité n'a qu'un souhait, les voir bien entretenus. Ils font partie des villages.

Pour signaler un problème lié à une source, n'hésitez pas à contacter la mairie. Sensible au respect de ce patrimoine, la commune a nommé un conseiller délégué aux sources, à l'environnement et à la biodiversité : M. Jean-Pierre Guérin



DE NOUVEAUX CIRCUITS DE PROMENADES

Venez en famille découvrir les villages de notre commune grâce à des petits circuits balisés par une équipe de bénévoles.

Cette année, une équipe de bénévoles s'est retrouvée régulièrement avec un esprit convivial et motivé pour permettre à celles et ceux qui n'ont pas l'habitude de randonner, de découvrir notre superbe environnement.

Trois sentiers ont donc été élaborés, balisés et présentés sur des flyers. Ces sorties en forme de boucle d'une heure ou deux sont accessibles à tous et ont pour point de départ chacune des mairies de la commune.

Le circuit au départ de l'église de Saint-Pierre d'Autils (4,25km - balisage rouge) permet de se promener sur les coteaux au-dessus du village et offre une belle vue. Celui de Saint-Just (2,7 km - balisage bleu départ près de la mairie) permet de passer près du lavoir et de se promener dans des sentiers traversant les habitations du village. À La Chapelle-Réanville, le circuit traverse les bois pour atteindre Le Froc de Launay (3km - balisage blanc, départ à la salle des fêtes).

Nous vous rappelons qu'il est toujours préférable d'être bien chaussé.

Des dépliants avec plans sont à votre disposition chez les commerçants de notre commune ainsi qu'à la mairie.

BONNE BALADE !!!



DE NOUVEAUX REPÈRES DE CRUES DANS LA COMMUNE

Dans les prochains mois, Seine Normandie Agglomération va procéder à la remise à neuf des repères de crues aux abords des cours d'eau.

Notre commune est concernée au Goulet, où des repères indiquent, au pied du pont ferroviaire, la hauteur atteinte par les dernières crues majeures de la Seine à cet endroit (1876, 1910, 1945).

A cette occasion, nous serions intéressés pour **recueillir vos témoignages**, cartes postales anciennes, photographies, concernant ces épisodes de crues de la Seine dans notre commune.

Vous pouvez vous rendre en mairie, ou nous contacter au 02 32 52 21 88 ou par mail à : contact@lachapellelongueville.fr

LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE : L'AFFAIRE DE TOUS !

Depuis quelques années, le frelon asiatique a colonisé notre territoire. Aussi le département de l'Eure organise et subventionne la lutte collective contre le frelon asiatique.

Le département a mis en place une aide en faveur des particuliers qui demandent l'intervention d'une entreprise agréée pour détruire les nids de frelons dans leur propriété ou sur la voie publique. Les personnes intéressées doivent appeler le Groupement de Défense de l'Eure au 02 77 64 54 27.

L'aide du département est égale à 30 % du montant de la facture, dans la limite de 30 €.

Consultez le site officiel du groupement sanitaire de l'Eure frelonasiatique27.fr

De plus, soucieuse d'aider les particuliers dont la propriété se situe sur La Chapelle-Longueville, la municipalité souhaite aider les habitants en complétant le versement du département à hauteur de 100% de la facture totale (dans la limite de 130€). Pour ce faire, une convention a été signée entre la municipalité et l'entreprise Guêpes et frelons 27 de Saint-Aubin-sur-Gaillon. L'entreprise s'engage à effectuer les interventions au plus vite et à garantir le résultat sans frais de déplacement. Vous pouvez les joindre au : 06 43 27 87 61



Mésange charbonnière

© LPO



Pinson des arbres

© LPO



Rouge-gorge © LPO



Abreuvoir © LPO



LES OISEAUX DE NOS JARDINS

En hiver et au printemps, nous apprécions la présence de nos amis chantants et colorés dans les jardins, les bois, les sentiers de notre commune... Mais pendant la période estivale et le début de l'automne, les oiseaux sont naturellement discrets voire absents. Où sont donc passés la mésange charbonnière, le rouge queue, le moineau, le rouge-gorge... ?

Les raisons de leur absence sont multiples :

- **la mue de l'été** : les plumes s'usent à cause des frottements (lissage quotidien, grattages...) mais aussi sous l'effet de la lumière et doivent être remplacées. Ils restent cachés dans la végétation pour éviter de dépenser de l'énergie et de se faire repérer par les prédateurs car ils volent moins bien, et ils arrêtent donc de chanter pendant cette période.
- **ils s'occupent des petits** : pendant l'été ils sont encore occupés à nourrir des petits, et ils ne chantent pas pour rester discrets.
- **ils recherchent de la nourriture** : ils se déplacent davantage vers les terres agricoles, les vergers ou les terres boisées pour se nourrir de céréales, de baies et de graines.
- **la chaleur** : quand il fait chaud, ils restent à l'ombre.

Il est tentant d'attirer les oiseaux toute l'année aux mangeoires pour avoir le plaisir de les observer mais la mise à disposition de nourriture n'est plus nécessaire d'avril à novembre, la nature fournissant suffisamment d'aliments.

À la différence de l'alimentation, vous pouvez mettre de l'eau à disposition toute l'année.

Il faut veiller une fois par semaine à garder les mangeoires et les abreuvoirs propres et à changer l'eau.

En savoir plus sur les oiseaux avec la LPO, Ligue de protection des oiseaux : www.lpo.fr/

Vous pouvez reprendre le nourrissage aux mangeoires de la mi-novembre à fin mars .



LA BIBLIOTHÈQUE DE LA CHAPELLE-LONGUEVILLE



C'est la rentrée à la bibliothèque !

L'équipe de bénévoles est de nouveau prête à vous accueillir dans ses locaux situés au 1^{er} étage de la Mairie de La Chapelle-Réanville.

Dans un espace très convivial vous pourrez découvrir les nouveautés des auteurs que vous aimez certainement : Pancol ; Bourdin ; Dupuy ; Bernard Minier ; Bussi ; Lévy ; Musso ; Dicker et bien d'autres !

Et si vous ne la connaissez pas encore, entrez dans la saga des SEPT SOEURS qui vous fera voyager à travers le monde et qui est maintenant complète, de Lucinda Riley.

Sans oublier les plus jeunes : Saenz Maya ; Zimmermann Naïma ; O'Donnell Cassandra... et les Contes pour les tout petits.

Venez nombreux !

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi : 16h30 - 18h30

Mercredi : 17h - 18h30

Samedi : 10h - 12h30

Pour plus de renseignements rendez-vous sur lachapellelongueville.fr

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : biblio.lachapelle@orange.fr ou par téléphone au 02.32.52.21.22

LES JEUNES S'ENGAGENT AVEC LE SNU :

Témoignage de Constance, volontaire au Service national universel

Qu'est-ce que le SNU ?

Organisé par l'Etat, le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français, garçons et filles entre 15 et 17 ans, sur la base du volontariat. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement sur la base du volontariat, entre 16 et 25 ans. Le service national universel (SNU) est un projet de société qui a pour finalité de : faire vivre les valeurs et principes républicains ; renforcer la cohésion nationale ; développer une culture de l'engagement ; accompagner l'insertion sociale et professionnelle. www.snu.gouv.fr

Bonjour Constance, comment as-tu connu le SNU et pourquoi as-tu décidé d'y participer ?

J'ai connu le SNU surtout parce que des amis m'en ont parlé. Ceux-ci m'en ont fait de bons retours ; j'avais envie de tenter cette expérience nouvelle, de mieux m'intégrer à la Nation, et je pense que cela me donnera un plus pour mon CV et pour mes études.

Peux-tu nous donner un aperçu du séjour auquel tu as participé ?

J'ai été affectée à Vernon, au Plateau de l'Espace, où nous étions 150 volontaires, dont la majorité venaient du Nord de la France ou du Val d'Oise. Il y avait une super ambiance et je me suis fait plein d'amis ; les animateurs étaient très sympas mais savaient aussi se faire respecter avec autorité.

Nous dormions dans de grandes tentes. Chaque jour le réveil était tôt à 5h45, et nous participions au « levé de drapeau » avec le chant de la Marseillaise.

Nous avons eu de nombreuses activités : stages de danse, self-défense, crossfit, boxe, randonnées ; visites de Giverny, de Biotropica, et de la Base aérienne d'Evreux pour le décollage des avions du défilé du 14 juillet. Nous avons aussi vu le feu d'artifice de Vernon depuis les hauteurs, c'était super.

Au programme, il y a eu différentes interventions pour nous aider à bien tenir un budget, revoir les gestes de premiers secours, découvrir le monde du handicap, mais aussi l'environnement, la santé mentale, l'armée, la gendarmerie, les pompiers...

Il y avait aussi un temps de « démocratie interne », le soir, et le coucher était à 22h30 ; nous étions bien fatigués !

Est-ce que tu recommandes aux autres jeunes de la commune d'y participer ?

Oui ! Cela permet de vivre une dizaine de jours avec d'autres jeunes, sans jamais s'ennuyer et de découvrir plein de choses, mais aussi de vivre dans un esprit de « cohésion » qui est la valeur la plus mise en avant au SNU et qui est importante pour notre société.

Et maintenant ?

Je vais poursuivre le SNU en accomplissant une mission d'intérêt général cette année. J'aimerais la faire au sein d'une association caritative ou de protection de l'environnement.



*Je m'appelle
Constance, j'ai 17 ans
et j'habite La Chapelle
Longueville. En juillet
dernier, j'ai participé
au Service National
Universel.*

La nouvelle équipe suite au vote du Conseil Municipal du 12 juin 2023

Karine CHÉRENCEY
Maire

| | | | |
|---|--|---|--|
| Patrice BOUTRAIS <i>1^{er} Adjoint</i> Entretien et travaux des bâtiments et équipements sportifs – Rénovation énergétique | Nathalie LEBEL <i>2^{ème} Adjointe</i> Affaires scolaires - Jeunesse et Budget communal | Hervé BOURDET <i>3^{ème} Adjoint</i> Voirie - Espaces verts - Cimetières et Défense incendie | Jennifer MENDY <i>4^{ème} Adjointe</i> CCAS et Solidarité |
|---|--|---|--|

Les Conseillères et Conseillers délégués

- **Virginie CARTENET** - Culture et Vie associative
- **Philippe CARTON** - Logistique des événements culturels et associatifs & référent des salles communales
- **Thomas JOILLE** - Comité de rédaction du journal & veille du site
- **Jean JOUAULT** - Vie citoyenne
- **Jean-Pierre GUÉRIN** - Sources - Environnement & Biodiversité
- **Jean-Paul JOUACHIM** - Correspondant Défense & Mémoire combattante

Les Conseillers municipaux

Anaïs ALBIGNAC, Sylvain DEWAS, Liliane FIQUET, Véronique HAMELIN, Marie-Claude KELLER, Frédéric LARDILLEUX, Marie LECOLLAIRE, Elisabeth PAGENAUD, Alain PERIER, Stéphane ROQUES, Antoine ROUSSELET, Pierre RUSSO, Laurent SAFFRÉ, Brigitte TÉNA, Sylvie TRAVADON, Caroline WILMART.

Hommage à Paul Mélou, ancien Maire de Saint-Just

Le 6 septembre 2023 un dernier hommage a été rendu à M. Paul Mélou.

Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire, obtenue grâce à une brillante carrière militaire en Indochine, en Algérie puis comme instructeur parachutiste à l'école des Sous-Officiers de Saint Maixent.

Maire Honoraire de la commune de Saint-Just à laquelle il a consacré 26 ans de sa vie d'abord comme conseiller municipal, puis comme adjoint et enfin comme maire de 1993 à 2003.

Parmi la très longue liste de travaux réalisés, la commune lui doit en particulier :

- l'aménagement de la place, pour en faire un vrai lieu de centralité desservant tout à la fois l'école, la mairie et l'église ;
- l'achèvement du réseau d'eau usées et son raccordement à la station d'épuration de Vernon / Saint-Marcel
- la création des tennis
- le fleurissement du village et sa 1^{ère} fleur.

C'est avec compétence, rigueur et une très grande honnêteté intellectuelle que M. Paul Mélou a administré la collectivité.

Nombre de Saint-Justins se souviennent encore de son amabilité et de sa disponibilité à l'égard de chacun.

Paul Mélou appartenait à cette catégorie d'élus dont la seule motivation est l'intérêt général.



Le budget 2023 témoigne de la montée en puissance des services et des projets communaux. Sans augmenter son taux d'imposition et en maîtrisant son endettement, la commune a vu son budget évoluer à la hausse de 34% en 3 ans.

Voici un tour d'horizon des principaux projets qui sont budgétés et qui permettront à chacun d'apprécier la grande diversité des actions mises en œuvre.

A retenir : le budget 2023 de La Chapelle-Longueville s'élève à 5 234 000€ répartis comme suit :

- 3 481 000€ en section de fonctionnement.
- 1 753 000€ en section d'investissement.

Concernant les investissements, les projets suivants ont été inscrits :

- ✓ Travaux d'éclairage public sur les grands axes routiers de la commune et places des villages en partenariat avec le SIEGE27 pour un montant total de 110 000€ (prise en charge financière de la commune de seulement 16%)
- ✓ Réhabilitation de la maison rue aux Barrats en maison paramédicale avec un prévisionnel maximal de 150 000€. L'étude de faisabilité du projet est encore en cours.
- ✓ Travaux de sécurité routière pour 172 000€ sur les 3 villages (travaux achevés).
- ✓ Travaux de menuiseries de l'école Nina Simone pour 50 000€ - coût total de l'opération : 80 900€ (travaux achevés)
- ✓ Maîtrise d'œuvre et diagnostics pour la réhabilitation de l'école Thomas Pesquet pour 72 000€
- ✓ Création d'un chemin piétonnier, d'un assainissement en traverse et pose d'un abribus sur la Chapelle Réanville pour 70 000€
- ✓ Poursuite du travail engagé sur le Plan Local d'Urbanisme pour 39 000€ (coût total du nouveau PLU : 54 240€)
- ✓ Pose de bornes incendie supplémentaires dans le cadre de la défense incendie pour 50 000€
- ✓ Implantation d'une aire de jeux sur La Chapelle-Réanville pour 28 000€
- ✓ Investissement dans les cimetières :
 - Agrandissement des columbariums pour 16 872€ dans les cimetières de La Chapelle-Réanville et de Saint-Just
 - Elaboration et mise à jour des plans des 3 cimetières pour 21 105€
- ✓ Agrandissement du parking de la place de Saint-Just pour 18 000€.

Dans les écoles, le conventionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales et les aides de l'Etat, nous permettent de prolonger le dispositif de la cantine à 1€, de développer les « plans mercredis » et les stages pendant les vacances scolaires mais aussi de proposer des temps périscolaires de qualité.

La fusion et la mutualisation des ressources nous donnent la capacité de porter des projets de travaux et d'apporter plus de services à la population tout en maîtrisant l'équilibre grâce aux subventions et à notre bonne capacité d'autofinancement.

Voici les principales subventions récentes qui ont été accordées à notre commune :

- 68 160€ de subvention pour les travaux de sécurité routière sur l'ensemble du territoire communal.
- 39 000€ de subvention pour le changement des portes et fenêtres dans les bâtiments des trois villages
- 22 000€ de subvention pour les travaux de mise en conformité aux normes Personnes à Mobilité Réduites dans les trois mairies
- 15 000€ de subvention pour le lavoir de la Haute Marâtre à Saint-Pierre d'Aultis
- 13 110€ de subvention pour la défense incendie sur tout le territoire

L'équipe municipale est à votre disposition pour répondre à vos questions ou demandes de précisions.

TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Zoom sur la deuxième phase des aménagements de sécurité routière sur l'ensemble du territoire communal :

Conscients des nombreuses infractions routières, le conseil municipal a travaillé de concert avec les services du Département afin de remédier à ces incivilités.

Aussi, la commune a décidé de prendre à sa charge :

- La revalorisation des entrées de ville
- La pose de coussins lyonnais
- La réalisation d'une signalisation routière horizontale et verticale rue de la haute marâtre, chemin des avices et rue Saint-Joire
- La création d'une écluse et d'un plateau rue du puits
- Les travaux de voirie et de signalétique piéton au Goulet sur la RD 6015
- La mise en place d'un rond-point et d'une écluse rue des Saules. Des travaux d'assainissement des eaux pluviales ont été réalisés
- La consolidation et l'aménagement des rues du potager, Albert Lasne et des côtes
- La création d'un plateau surélevé rue des côtes et de la corne haute
- L'implantation d'un ralentisseur cité Manuca et rue de la Harelle

Ces travaux s'élèvent à 172 000€. Notre partenaire financier, le Département de l'Eure, a versé une subvention de 43 000€.

Pour rappel, la vitesse en agglomération est portée à 30km/h. Aussi, nous vous invitons à la plus grande vigilance quant au respect de cette réglementation.



ECLAIRAGE PUBLIC

Le Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure, partenaire de la commune, va réaliser une importante campagne de renouvellement de notre éclairage public.

Le 26 juin 2023, le conseil municipal a délibéré favorablement pour le renouvellement de l'éclairage public de la commune en remplaçant les ampoules existantes par des lanternes LEDs. Les travaux ont été estimés à 110 000€ et seront réalisés par le SIEGE27 qui prend à sa charge 80% de l'opération. La commune accompagne financièrement à hauteur de 18 333€. L'opération concerne les points lumineux suivants :

Sur Saint-Just

Place de l'Église et Mairie

Rue du Trutin, Rue du Jeu de Sas (Clos Buron compris), Rue de la Mairie (D73), Rue du Potager

Sur Saint-Pierre d'Autils

Place de l'Église

Rue du Puits, Rue Longueville, Route de Rouen (Cimetière)

Sur La Chapelle-Réanville

Zone résidentielle Les Genevray, Rue du Stade

TRAVAUX DÉFENSE INCENDIE

> ZOOM sur la Défense Extérieure Contre les Incendies
Soucieuse de rattraper son retard en matière de défense incendie, la commune travaille de concert avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours afin d'apporter aux habitants tous les équipements indispensables pour leur sécurité.

La réglementation départementale prévoit l'implantation d'une borne tous les 200 mètres. Cette distance de sécurité est automatiquement vérifiée par le service urbanisme lors de l'instruction des permis de construire ou déclarations préalables.

En 2023, la commune investit à hauteur de 50 000€ pour l'implantation de 9 nouvelles bornes incendie qui sont ou vont être implantées chemin des avices, route de Sainte-Colombe, route d'Houlbec, rue de Mercey, rue des Perriers, côte du froc, rue des varinelles et rue du potager.



ACCUEIL EN MAIRIES

| | Saint-Just | Saint-Pierre d'Autils | La Chapelle-Réanville |
|----------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| LUNDI | 9H-12H | | 14H-16H |
| MARDI | 9H-12H 15H30-18H00 | | |
| MERCREDI | 9H-12H | | |
| JEUDI | 9H-12H | | |
| VENDREDI | 9H-12H | 14H-16H | |

Vous pouvez nous contacter aux horaires indiqués pour chacune des mairies

Saint-Just
02 32 52 21 88

Saint-Pierre d'Autils
02 32 52 22 17

La Chapelle-Réanville
02 32 52 42 62

Vous pouvez rencontrer notre Maire dans la mairie de votre choix, en prenant rendez-vous.

 **Panneau Pocket**



Panneau Pocket, l'information communale sur son smartphone !

Le saviez-vous ?

A ce jour, 605 smartphones ou tablettes sont connectés à cette application d'information communale !

C'est gratuit et pratique, connectez-vous !

Il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant sur AppStore, PlayStore ou AppGallery. Ouvrez PanneauPocket, recherchez « **La Chapelle Longueville** » ou « **27950** » et cliquez sur le cœur situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

MAIRIE



2 Place de l'Eglise - Saint-Just
27950 La Chapelle-Longueville
Tél. : 02 32 52 21 88 - Mail : contact@lachapellelongueville.fr
Site Internet : lachapellelongueville.fr
 PanneauPocket « Bienvenue à la Chapelle-Longueville »

Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux passés et les dates des prochains conseils sur notre site.

Vous pouvez effectuer vos démarches dans chacune des mairies, quel que soit votre village.

Les dossiers d'urbanisme sont à déposer en mairie de Saint-Just uniquement ou sur le site via l'espace citoyen.

Réservation salle des fêtes : en mairie, par téléphone ou par mail.

Horaires de l'agence postale à Saint-Pierre d'Autils :



lundi 8h30-12h ; mardi 8h30-12h & 14h-16 ;
mercredi 8h30-12h ; jeudi 8h30-12h & 14h-16h ;
vendredi 8h30-12h ; samedi 8h30-12h

Déchets ménagers :

- Ramassage des ordures ménagères (SETOM) : 0820 508 10
- Ramassage des déchets ménagers : La Chapelle-Réanville : le vendredi matin – Saint-Just et Saint-Pierre d'Autils : le lundi matin

- Déchèterie de La Chapelle-Réanville.

Tél : 02.32.53.26.93

Ouverture du lundi au samedi sauf les jours fériés :

Horaires d'été, 1^{er} avril au 31 octobre : 9h-12h et 14h-18h
Horaires d'hiver, 1^{er} novembre au 31 mars : 9h-11h45 et 13h-16h45

Transports

- Contact SNA : 0800 27 27 00

Urgences

- Urgences (pompier, Samu, police) : 112
- Médecin de garde : 02 32 33 32 32

ERDF contact dépannage : 0810 333 027

- Assainissement : 0810 879 879
- GRDF Urgence Sécurité Gaz : 0810 433 027
- Eau potable : 0811 900 800
- Fuites d'eau :
- Heures de bureau : 0 800 508 104
- En dehors des heures de bureau : 0 810 379 379

Services d'aide aux personnes en danger

- Femmes victimes de violence : 3919
- SOS viols-femmes-informations : 08 00 05 95 95
- Enfance en danger : 119
- Victimes de violence et harcèlement à l'école : 3020
- Hébergement d'urgence : 115



AGENDA

Les prochains rendez-vous

Retrouvez ces événements sur notre site lachapellelongueville.fr accessible sur mobile et tablette

Ou sur les sites des associations organisatrices pour les inscriptions

Vous souhaitez faire paraître une information, un événement, une annonce ou partager une histoire ou anecdote sur nos villages, écrivez-nous à viemunicipale@lachapellelongueville.fr

30 septembre et 1er octobre

> Bourse aux articles de sport - Saint-Just/ Team Eur'euse

1er octobre

> Forum des Associations - Place de l'église à Saint-Just / **Municipalité**

Le dimanche 1^{er} octobre de 10h à 17h, venez découvrir toutes les associations de notre commune sur la place de l'église de Saint-Just et profiter de la bourse aux articles de sport organisée par l'association Team'Eureuse.

> Accueil des nouveaux arrivants - Mairie de Saint-Just / **Municipalité**

Si vous avez emménagé sur la commune entre septembre 2022 et septembre 2023, vous êtes conviés au pot d'accueil qui aura lieu le dimanche 1^{er} octobre à 10 h en mairie de Saint-Just. Merci de nous prévenir de votre présence au 02.32.52.21.88 ou par mail à contact@lachapellelongueville.fr

3 octobre

> Conférence "Qu'est ce que le (vrai) zen ?" - Saint-Pierre d'Autils/ **AZPE**

7 octobre

> Bal country - La Chapelle-Réanville / **Country Club**

8 octobre

> Octobre Rose - Pré de l'école de La Chapelle-Réanville / **Municipalité et associations**

De 9h à 12h sur le pré de l'école de La Chapelle-Réanville, venez participer à différentes activités : marche, massage, stretching, vélo smoothie, yoga du rire ... et contribuer à la récolte de fonds pour la Ligue contre le cancer. (2€ l'inscription)

Pour vous inscrire et participer :



14 octobre

> Journée de la terre / **Conseil d'enfants citoyens**

15 octobre

> Loto - Salle polyvalente de La Chapelle-Réanville / **Club de l'amitié**

11 novembre

> Armistice 1918 - Monument aux morts de Saint-Just / **Municipalité**

Cette année la cérémonie principale aura lieu au Monument aux Morts de Saint-Just.

9H30 Place de l'église de Saint-Just :

Accueil du public par Madame la Maire et son Conseil Municipal, pour partager café et viennoiseries, avec exposition de véhicules militaires par le "Military Vehicle Conservation Groupe Eure - Seine - Normandy"

11H00 : Cérémonie au monument aux Morts : cimetière de Saint-Just

11H30 : Vin d'honneur offert par la municipalité à la Salle des Fêtes de Saint-Just

16 novembre

> Soirée Beaujolais / **ARIA**

25 novembre

> Soirée Téléthon / **ARIA**

2 décembre

> Paëlla à emporter au profit du Téléthon / **ARIA**

3 décembre

> Repas des anciens / **Municipalité**

Un repas dansant sera offert à nos aînés de 67 ans et plus au Manoir de La Chapelle à La Chapelle-Réanville. Vous recevrez prochainement votre invitation.

16 décembre

> Remise des colis de Noël des anciens - Salle des fêtes des trois villages / **Municipalité**

31 décembre

> Réveillon du jour de l'an / **ARIA**

😊 Distribution de l'Echo : appel à bénévoles

Tous les quatre mois l'Echo de La Chapelle-Longueville vous est distribué par une équipe de bénévoles qui a aujourd'hui besoin de renforts.

Si vous souhaitez apporter votre soutien et participer à la distribution du journal de votre commune vous pouvez contacter la mairie au 02.32.52.21.88 ou envoyer un mail à contact@lachapellelongueville.fr

Journal municipal distribué gratuitement par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune

Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de publication : Karine Chérencey

Rédaction : L'équipe municipale et les associations.

Mise en page & impression Imp. Sodimpal 02 32 98 70 70

Dépôt légal à parution - ISSN 2724-8852

Reproduction interdite sauf accord de la mairie - 1 800 ex

L'Echo de
LA CHAPELLE
LONGUEVILLE



La marque de la
gestion forestière
responsable

IMPRIM'VERT®